

Cahier des Clauses particulières valant acte d'engagement

Organisme demandeur

Institut FMES, Maison des Technologies, Place Georges Pompidou
83000 TOULON

Contact Institut FMES

Béatrice VEYRAT-MASSON & Jean Michel CLOUET, Tel : 33 (0)4 94 05 55 55
Email : b.veyrat-masson@fmes-france.org

Objet de la consultation

Consultation pour une prestation d'assistance juridique et technique dans le cadre d'une étude de définition de besoins en formation portée par l'institut FMES partenaire du projet SICOMAR Plus.

Date et heure limites de remises d'offre

Le 25 septembre 2019 à 10h00

Imputation budgétaire

Le financement du marché bénéficiera de subvention européenne dans le cadre du programme de coopération territoriale Italie France Marittimo 2014-2020.

Contractants

Les opérateurs économiques peuvent présenter leur candidature ou leur offre sous forme de groupement solidaire ou de groupement conjoint, sous réserve du respect des règles relatives à la liberté des prix et à la concurrence.

Dans les deux formes de groupements, l'un des prestataires membre du groupement, désigné dans l'acte d'engagement comme mandataire, représente l'ensemble des membres vis-à-vis du pouvoir adjudicateur et coordonne les prestations des membres du groupement.

Le contractant ou le Premier contractant

(1) Je soussigné,

(1) Cochez cette case si vous répondez en tant que titulaire unique

(2) Nous soussignés,

(2) Cochez cette case si vous répondez en tant que groupement

Nom et Prénom :	
-----------------	--

A compléter, au choix, selon la nature de l'entreprise

Agissant en mon nom personnel Domicilié à :	
Téléphone :	
Adresse mail :	

Ou

Agissant pour le nom et pour le compte de la société : Intitulé complet et forme juridique de la Société	
Au capital de :	
Ayant son siège social à :	
Téléphone :	
Adresse mail :	
Immatriculé(e) à l'INSEE :	
Numéro d'identité d'établissement (SIRET) :	
Code d'activité économique principale (APE) :	
Numéro d'inscription au registre du commerce et des sociétés ou répertoire des métiers :	

Ou

Nom et Prénom :	
Agissant pour le nom et pour le compte de la société : (2)	
Au capital de :	
Ayant son siège social à :	
Téléphone :	
Adresse mail :	
Immatriculé(e) à l'INSEE :	
Numéro d'identité d'établissement (SIRET) :	
Code d'activité économique principale (APE) :	
Numéro d'inscription au registre du commerce et des sociétés ou répertoire des métiers :	

Agissant en tant que mandataire :

du groupement solidaire

du groupement conjoint

Pour l'ensemble des entreprises groupées.

Deuxième contractant

Nom et Prénom :	
-----------------	--

A compléter, au choix, selon la nature de l'entreprise

Agissant en mon nom personnel Domicilié à :	
Téléphone :	
Adresse mail :	

Ou

Agissant pour le nom et pour le compte de la société : Intitulé complet et forme juridique de la Société	
Au capital de :	
Ayant son siège social à :	
Téléphone :	
Adresse mail :	
Immatriculé(e) à l'INSEE :	
Numéro d'identité d'établissement (SIRET) :	
Code d'activité économique principale (APE) :	
Numéro d'inscription au registre du commerce et des sociétés ou répertoire des métiers :	

Ou

Nom et Prénom :	
Agissant pour le nom et pour le compte de la société : Intitulé complet et forme juridique de la Société	
Au capital de :	
Ayant son siège social à :	
Téléphone :	
Adresse mail :	
Immatriculé(e) à l'INSEE :	
Numéro d'identité d'établissement (SIRET) :	
Code d'activité économique principale (APE) :	
Numéro d'inscription au registre du commerce et des sociétés ou répertoire des métiers :	

(3) M'engage sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter le marché dans les conditions ci-après définies.

(3) Cochez cette case si vous répondez en tant que titulaire unique

(4) Nous engageons sans réserve, en tant que titulaires groupés, à exécuter le marché dans les conditions ci-après définies.

(4) Cochez cette case si vous répondez en tant que groupement

L'offre ainsi présentée ne lie toutefois le candidat que si l'attribution du marché auquel l'offre se rapporte est prononcée dans un délai de 4 mois à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de la consultation.

Dans le cas où l'attribution du marché ne pourrait intervenir dans la durée de validité ci-dessus énoncée, une demande de prolongation de l'engagement sera effectuée à l'ensemble des soumissionnaires.

Contexte de la consultation

La consultation porte sur une prestation d'assistance juridique et technique dans le cadre d'une étude de définition de besoins en formation portée par l'institut FMES partenaire du projet SICOMAR Plus.

Lancé en juin 2018 pour une durée de trois ans, le projet vise à promouvoir la sécurité et la protection de la biodiversité en mer dans le sanctuaire Pelagos en favorisant et en menant les actions suivantes :

- contrôle de la zone à l'aide de nouveaux outils de surveillance,
- réduction de l'incertitude du système de prévision de météo marine,
- modèles d'aide à la gestion des situations d'urgence et des risques,
- activités de formations.

Sélectionné en juin 2019, l'Institut FMES intègre le projet SICOMAR en septembre 2019. Il est chargé de la réalisation d'une étude portant, dans un premier temps, sur l'identification des besoins de formation puis sur l'élaboration de plans et fiches de formation permettant de décliner les besoins de formation identifiés.

Les prestations demandées au titre de cette consultation couvriront donc la période d'activité suivante : de septembre 2019 au 31 mai 2021.

Le titulaire du marché accompagnera l'institut FMES dès le début de sa participation au projet.

Spécifications techniques

Exigences générales

Afin d'assurer la meilleure réalisation de cette étude, l'institut FMES souhaite faire appel à une personnalité ayant une expertise juridique maritime reconnue.

SICOMAR Plus représente non seulement un projet majeur pour l'institut FMES, mais aborde de nombreuses problématiques maritimes impliquant une grande expérience maritime et des connaissances juridiques affirmées. Dans la zone concernée par le projet SICOMAR Plus qui correspond au sanctuaire Pelagos, où diverses juridictions et réglementations peuvent s'appliquer, le prestataire devra connaître les règles juridiques relatives à la navigation en mer, aux abords des côtes et dans les ports (conventions, accords, règlements internationaux et nationaux, etc.). Aussi le prestataire doit-il être un référent crédible et reconnu dans le domaine du droit de la mer. Son expérience l'a amené à piloter des actions juridiques dans le cadre d'opérations d'assistance et de sauvetage liées à l'Action de l'Etat en Mer et à dialoguer avec les autorités.

Son parcours professionnel l'a aussi conduit, lors de situation à risques ou d'exercices majeurs d'intervention, à évaluer les sinistres, à diagnostiquer et gérer des avaries de tout ordre, à gérer le potentiel humain, à coopérer avec les autres organismes concernés et à conseiller les plus hautes autorités civiles et militaires responsables des opérations. Cette compétence opérationnelle sera indispensable pour apporter sa contribution juridique à l'étude demandée.

Les rapports rendus devront être conformes aux exigences du chef de file et de l'Autorité de Gestion (AG) du projet Sicomar plus ainsi qu'aux normes des organismes de contrôles nationaux et européens.

Le prestataire devra respecter les obligations relatives à la communication sur les fonds européens. Les documents produits devront faire apparaître le logo de l'Union Européenne, ainsi que ceux du programme Marittimo, du projet Sicomar plus et de l'Institut FMES.

Description de la prestation

Le prestataire est chargé d'apporter une assistance juridique et technique dans le cadre de l'étude confiée à l'Institut FMES.

Pour ce faire, il assure les tâches suivantes :

- apporter et vérifier tous les éléments juridiques nécessaires à la réalisation de l'étude :
 - contrôle de la conformité aux obligations et normes internationales et nationales,
 - anticipation d'éventuels litiges juridiques lors des propositions effectuées dans l'étude,
- participer à la réalisation de l'étude technique :
 - rédaction,
 - contrôle du cadre juridique de la réalisation de l'étude, en particulier pour tout ce qui concerne la propriété intellectuelle,
 - relecture des livrables de l'étude.

De surcroît, il pourra (si nécessaire) suppléer le chef de projet aux comités de pilotage du projet et participera à la réalisation des rapports intermédiaires et de fin d'activité.

Planning de la prestation et livraison attendue

Phases de la prestation	Date de livraison
Contribution à la définition du plan d'étude et méthodologie associée	30 novembre 2019
Contribution à la rédaction du rapport final d'activité	31 Mai 2021

Organisation du travail

Les personnes présentées dans le cadre du mémoire technique, figurant dans le cadre pour la proposition technique et financière rédigé par le candidat et remis avec son offre, devront être celles qui réaliseront les prestations demandées. Tout changement d'intervenant au cours de la mission devra faire l'objet d'une demande motivée à l'Institut qui se réserve le droit d'accepter ou de refuser ce changement.

Le prestataire désignera un interlocuteur chargé du suivi de cette prestation et facilement joignable.

Langue utilisée

Le français sera la langue d'usage pour tout document.

Durée du marché

Le marché est passé pour une période allant de la date de notification au 31 mai 2021.

Délai et conditions

Les prestations s'effectueront dans le respect des délais fixés au chapitre spécifications techniques du présent document.

L'Institut FMES vérifiera le respect des délais et la qualité des prestations dans un délai de 15 jours à réception des fournitures. Passé ce délai, la décision d'admission des fournitures ou services est acquise.

Montant du marché

Le montant du marché s'élève à la somme de :

Total prix forfaitaire :

Total en € HT	
T.V.A. en € à __%	
Total en € TTC	

Montant total TTC en lettres :

Si groupement conjoint : répartitions des paiements

Co-traitant	Désignation de l'entreprise	Part de l'entreprise en € HT
1		
2		
3		

Paiement et échéancier de paiement

Le ou les prestataire (s) mentionneront les références de leur compte ci- après

	Co traitant 1	Co traitant 2	Co traitant 3
Titulaire du compte :			
Banque :			
Guichet :			
Numéro de compte :			

(Joindre un R.I.B)

L'échéancier de paiement sera conforme aux règles en vigueur au sein du projet SICOMAR Plus ou projet MARITTIMO

Le paiement ne peut s'effectuer qu'après vérification et approbation de la qualité de la fourniture livrée, de l'exécution des prestations par l'Institut FMES.

Documents constitutifs du marché

Les pièces constitutives du marché sont, exclusivement, par ordre de priorité :

1. le présent Cahier des Clauses Particulières valant Acte d'engagement, signé par le candidat et par le représentant de l'Institut FMES, est établi en un seul original dont l'exemplaire conservé par le pouvoir adjudicateur fait seul foi ;
2. le cadre de la proposition technique et financière qui permettra au prestataire de justifier et de valoriser sa compétence et de présenter sa meilleure offre financière

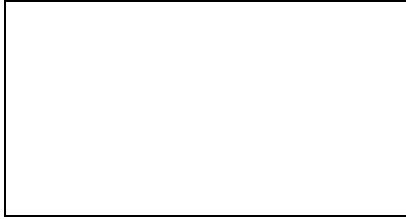
Toutes les pièces du marché sont rédigées en français. Les correspondances, réunions et discussions relatives au marché se déroulent en français.

PARTIE RÉSERVÉE AU(x) CANDIDAT(s)

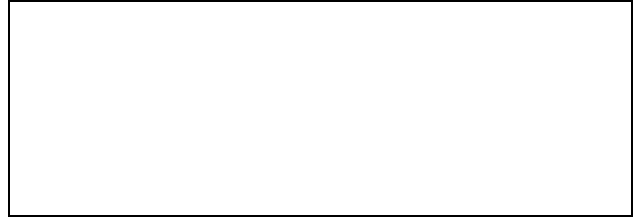
Fait en un seul original

A Le

Signature précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »



Cachet de l'entreprise

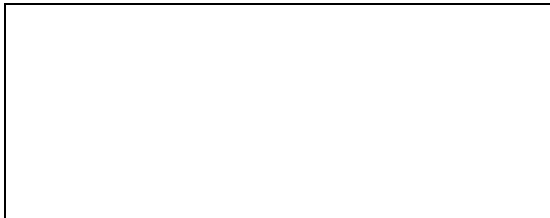


prestataire

PARTIE RÉSERVÉE A L'INSTITUT FMES

L'offre présentée dans ce document est acceptée

A Le



Vice-amiral (2S) Benoit Le Masne de Chermont

Président de l'institut FMES